



Motion adoptée au congrès du SNJ-CGT le 8 mars 2017

Appel du congrès du SNJ-CGT

Le 8 mars à 15h40, toutes et tous en grève pour les droits des femmes #8mars15h40

En 2017, en France, les femmes sont toujours payées en moyenne un quart de moins que les hommes. Les femmes journalistes aussi. Cela signifie donc que chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40. Nous exigeons le rattrapage immédiat des écarts de rémunération.

En 2017, en France, 85% des postes de rédacteurs en chef sont occupés par des hommes alors que les femmes représentent 47% des journalistes. Nous exigeons la fin des discriminations sexistes à l'embauche et dans la carrière.

En 2017, en France, les femmes sont plus souvent en situation de précarité ou de chômage. Les femmes journalistes aussi. Nous exigeons la résorption des contrats précaires et du temps partiel imposé.

En 2017, vingt femmes journalistes sont emprisonnées dans le monde pour avoir simplement fait leur métier d'informer, dont huit en Turquie. Nous exigeons la libération de toutes nos consœurs et nos confrères emprisonnés.

En 2017, notamment en Islande, aux Etats-Unis, en Pologne, en Argentine, en Turquie, les femmes luttent contre les discriminations sexistes, l'obscurantisme, la répression, le retour à l'ordre moral, les meurtres de femmes, les viols et les violences au travail ou à la maison.

En France, la Manif pour tous et les mouvements anti-avortement font toujours peser des menaces sur les droits des femmes.

Le Syndicat national des journalistes CGT s'associe à l'appel lancé par les associations féministes, la CGT, la FSU et Solidaires pour faire du 8 mars 2017 une journée d'actions et de grèves pour les droits des femmes, actions que nous devons prolonger toute l'année.

Soutenue par la Confédération syndicale internationale, la grève sera suivie dans 35 pays.

Montreuil, le 08/03/2017